

SEMINAIRE MEDRAP SETE 17/18 JUIN 1992

**ETAT ET PERSPECTIVES DE LA CONCHYLICULTURE MEDITERRANEENNE
ASPECTS ECONOMIQUES**

PHILIPPE PAQUOTTE

IFREMER Service d'Economie Maritime

155 rue J.J. Rousseau 92138 Issy les Moulineaux Cedex FRANCE

Cette présentation des aspects économiques de la conchyliculture en Méditerranée a été réalisée à partir du premier rapport intermédiaire et des rapports par pays (France, Espagne, Italie) du programme FAR n°2-456 de la CEE portant sur "l'analyse des coûts et des prix pour une étude économique de la gestion de la conchyliculture en Europe". Ont participé à l'élaboration des rapports scientifiques de la première phase du programme :

Martine Antona, Denis Bailly et Philippe PAQUOTTE

Service d'Economie Maritime
IFREMER
155, Rue Jean Jacques Rousseau
92138 Issy les Moulineaux Cedex
France

Pr. Susan A. Shaw et Juliette Gibbs

Department of Marketing
University of Strathclyde
Stenhouse Building
173 Cathedral Street
Glasgow G4 0RQ
Ecosse

Dr. Mark Gabbott

Department of Marketing
University of Stirling
Stirling FK9 4LA
Ecosse

Herman Harmsma

Landbouw Economisch Instituut
Den Haag
Pays-Bas

La première partie de cette étude vise à identifier les modes de production et de commercialisation des principaux pays de la CEE, à analyser les échanges internationaux entre ces pays et à envisager les perspectives de développement de ces productions et de ces échanges.

I PRODUCTION ET ECHANGES INTERNATIONAUX

1.1 Production

1.1.1 Moules

La production totale de moules à l'intérieur de la CEE est d'environ 605 000 tonnes et celle d'huîtres de 155 000 tonnes en 1990. Les chiffres d'affaires respectifs sont environ de 321 millions d'écus et 135 millions d'écus au niveau de la première mise en marché.

La production européenne de moules est dominée par l'Espagne (220.000 tonnes), l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, le Danemark, d'importance équivalente (90 à 100.000 tonnes) et la France (60.000 tonnes)(fig. 1). Cette production provient à 80% de la côte atlantique/mer du Nord et 20% seulement de la Méditerranée (dont les 2/3 en Adriatique). La production méditerranéenne correspond à la production italienne (95 000 tonnes dont 75 000 en Adriatique) et à une petite partie des productions espagnoles et française (10 000 tonnes chacune). A cela s'ajoute la production grecque de l'ordre de 2 000 à 3 000 tonnes. Hors CEE, il faut aussi tenir compte de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Turquie mais avec une plus grande imprécision statistique. Cependant, on peut ne pas s'en tenir à ce critère purement géographique de site de production méditerranéen ou non méditerranéen et plus largement opposer les pays du sud (Espagne, Italie, France et Grèce) aux pays du Nord (Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Royaume-Uni et Irlande) qui vont se différencier par leurs structures de production et leurs modes de commercialisation.

L'espèce produite dans les eaux de l'Atlantique ou de la mer du Nord (*Mytilus edulis*) diffère de celle élevée en Méditerranée (*galloprovincialis*). Les systèmes d'exploitation des bancs naturels ou d'élevage sur le fond sans structures fixes sont dominants dans le nord de l'Europe. Les pays du sud produisent à partir de structures d'élevage permanentes en mer, fixes ou flottantes. L'Irlande et le Royaume Uni combinent les deux types de système, sous les dénominations extensif et intensif. Pour tous ces pays, il est souvent difficile d'apprécier la part respective de la pêche et de l'élevage.

Initiée au début des années 80, la production mytilicole grecque a connu un développement rapide à la suite de la dynamique d'investissement impulsée par les

aides communautaires. Il s'agit d'élevages sur filières de surface en mer ouverte inspirés du développement de cette technique en Italie. L'Albanie, la Yougoslavie et la Turquie interviennent sur le marché européen par l'intermédiaire de leurs exportations de moules principalement vers l'Italie. Il partagent tous la caractéristique d'être de faibles consommateurs et de disposer d'un potentiel de production non négligeable. Pour l'Albanie et la Yougoslavie il s'agit de la mise en valeur des lagunes côtières par le développement des techniques de production en suspension sur cordes et pieux importées d'Italie. Les difficultés d'organisation de la production et de mise en place de structures de distribution limitent actuellement ces productions qui sont de plus en plus exportées vers l'Italie. Le potentiel de développement à moyen terme est jugé important. En Turquie, la pêche de moules connaît un développement important. Si les exportations ne sont pour une grande part pas enregistrées, les entretiens menés en Italie font état de plusieurs milliers de tonnes. Parmi celles-ci on note une espèce très bien valorisée en Italie, *Modiolus barbatus* 1/. Aucune information n'a pu être obtenue sur l'existence d'évaluation des stocks sauvages exploitables en Turquie.

La tendance générale est à une stagnation du volume global de production malgré un dynamisme fort des régions ayant développé la mytiliculture récemment.

1.1.2 Huîtres

La production d'huîtres est dominée par la France (95%). Deux espèces d'huîtres sont produites, l'huître creuse (*Crassostrea gigas*) (fig2) et l'huître plate (*Ostrea edulis*) (fig3), presque exclusivement en élevage. La production de pêche est très mal prise en compte par les statistiques. L'huître creuse est produite surtout par la technique du surélevé (poches et tables) et dans une moindre mesure à plat en Atlantique. Les élevages méditerranéens s'effectuent en suspension. Suite au développement de parasitoses, la production d'huître plate est très limitée et confinée aux côtes ouest de l'Irlande et du Royaume Uni d'une part et à la Méditerranée d'autre part (production de pêche en Grèce et en Italie). La production ostréicole n'évolue plus significativement et les tentatives pour inciter à son développement restent isolées et limitées.

1/ Cependant, les statistiques F.A.O. ne font pas état de la production de cette espèce en Turquie et de façon plus générale en Méditerranée.

:1.2 Consommation

Les flux commerciaux ne sont importants que pour la moule et restent essentiellement intra-CEE. En 1990, les importations comme les exportations de moules fraîches ou congelées ont atteint près de 110 000 tonnes soit environ 15% de la production (fig. 4). L'analyse de la structure de la consommation apparente de moules fait apparaître d'une part des pays à forte demande intérieure qui peuvent être également producteurs et exportateurs comme l'Espagne, producteurs et importateurs comme la France et l'Italie ou importateurs seulement comme la Belgique et d'autre part des pays à faible demande intérieure qui exportent une grande partie de leur production comme les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Irlande. En ce qui concerne le Danemark, la production est également en grande partie exportée mais après transformation ce qui n'apparaît pas dans les statistiques Eurostat qui ne portent que sur les échanges de moules fraîches ou congelées. C'est également le cas des importations hollandaises et allemandes qui sont ensuite réexportées après transformation.

Les échanges d'huîtres sont beaucoup plus faibles, inférieurs à 10 000 tonnes en 1990, mais en augmentation régulière. Ils consistent d'une part en des importations de petites huîtres plates de pêche de Grèce ou d'Italie pour remise en élevage en Espagne et d'autre part d'huîtres creuses de France pour consommation en Italie.

D'une manière générale les grands flux d'exportation sont dirigés du nord vers le sud. La grande zone de consommation de coquillages est formée par la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie. Les statistiques officielles (Eurostats, douanes nationales) sous-estiment les flux d'échanges internationaux et certaines incohérences demeurent quand on essaye de recouper les données d'importations et d'exportation entre les pays.

1.3 Unités de production

Le nombre d'unités de production, qui consiste plus en une approximation dans la mesure où les statistiques en la matière ne sont généralement pas disponibles, font apparaître des différences majeures de tailles moyennes. Les grands pays producteurs du nord ont les plus grosses unités, avec une dimension de référence qui peut être qualifiée d'industrielle. Les exploitations des grands pays producteurs du sud de l'Europe ont une taille très petite (artisanale ou familiale). La taille moyenne des exploitations dans les pays à production faible et de développement récent fait plutôt penser à des petites entreprises.

II- LES SYSTEMES DE PRODUCTION DES PAYS DU SUD DE L'EUROPE

Pour l'ensemble des pays, il apparaît très difficile d'envisager séparément les productions de pêche et d'élevage. La confusion des réseaux de distribution entraîne généralement une absence de différenciation au niveau des marchés et des statistiques. Par ailleurs la segmentation qui apparaît en termes de débouchés (consommation en frais et transformation) pour la moule repose sur des critères de qualité pour une grande part indépendants du type de production.

Les systèmes de production des moules et des huîtres peuvent varier beaucoup d'un pays à l'autre si l'on tient compte de tous les aspects (techniques, juridiques, économiques,...). Les pays CEE du sud se caractérisent tous par l'importance de l'élevage, que ce soit le fait d'un secteur important comme la moule en Espagne, Italie et France et l'huître en France, ou un secteur en développement comme la moule en Grèce. Il faut noter cependant que si la production de moules dans les pays du nord était jusqu'à présent due surtout à des pêcheries aménagées, les nouveaux développements se font conjointement par pêche aménagée et élevage comme en Irlande et au Royaume-Uni.

A l'intérieur du groupe pays du sud CEE, on note cependant une différence importante entre les producteurs les plus anciens (Italie, France) et la mytiliculture en Espagne de développement plus récent. Pour les premiers la dispersion géographique est très vaste et la quasi totalité des zones protégées accueillent des structures de production. Historiquement des régions clés ont joué un rôle important dans la dynamique de développement (Marennes Oléron, Charron, Tarente). De même la diffusion des innovations et l'expansion se font souvent par un site leader (Trieste pour les filières en Italie). Pour l'Espagne on note une concentration géographique très forte (90% de la production dans les principales rias galiciennes). Il s'agit d'une dynamique de développement beaucoup moins endogène au secteur. La volonté publique d'encadrement modèle cette dynamique en la concentrant sur les sites a priori les plus favorables.

Le taux de croissance annuel moyen de la conchyliculture depuis 1981 est très faible en France et en Espagne (moins de 1%), un peu plus important en Italie (près de 5%) et beaucoup plus fort en Grèce (38%)

2.1 Des unités de production familiales et artisanales

La principale caractéristique, indépendante des espèces et des pays, est celle d'une production familiale et artisanale. Les unités de production sont petites avec des

investissements apparents faibles, le coût d'accès au foncier étant souvent masqué par l'illégalité des transactions auxquelles il donne lieu. L'emploi majoritaire de main d'oeuvre familiale leur garantit une grande flexibilité. La propriété de l'outil de production est privative à l'exception du foncier qui relève du domaine public. Le foncier est géré dans la plupart des cas comme un patrimoine familial en dehors des situations de gestion collective.

2.2 Les facteurs déterminants de la taille

La taille des exploitations est liée à plusieurs facteurs, dont la nature des sites, les techniques utilisées et l'environnement institutionnel. En particulier les réglementations portant sur le contrôle sanitaire jouent sur la prise en compte ou pas à l'intérieur de l'entreprise de la fonction de première mise en marché.

Le savoir-faire joue un rôle important dans la gestion des élevages et peut être difficilement délégué. Ceci contribue à limiter la taille des exploitations à ce que le chef d'exploitation peut surveiller d'une part, le niveau de production dépendant ensuite du potentiel de productivité des terrains dont dispose l'exploitation. On note que les techniques en mer ouverte (filières) supportent des exploitations de taille moyenne plus importante que les techniques plus ancienne du surélevé, du bouchot ou du radeau. Le volume plus important des investissements, la possibilité d'économies d'échelle et les conditions d'attribution des aides en sont probablement la cause. C'est le cas de la Catalogne en Espagne ou de la zone de Sète en France. Le montant minimum de 50 000 écus pour obtenir des subventions de la part de la CEE a également conduit à installer des entreprises de taille plus grande.

Le développement des coopératives a été encouragé en Italie par diverses mesures fiscales ou administratives, mais ne concerne que l'accès au foncier, les approvisionnements et la mise en marché. La partie production reste le fait d'entreprises individuelles. En Espagne, il existe aussi une forte tradition coopérative en agriculture et en pêche, surtout en Galice et les secteur de production mytilicole est organisé en associations de producteurs depuis 1977. Ces associations ont aussi un rôle dans la gestion de la ressource ne ayant mis en place des réglementations limitant la densité des élevages.

Là où la réglementation impose des investissements importants en stations d'épuration pour la première mise en marché, celle-ci est généralement le fait de grosses unités

spécialisées (en Italie et en Espagne). Certaines peuvent avoir été constituées par des regroupements de producteurs mais elles sont plus généralement le résultat d'une intégration de l'épuration par le secteur du commerce. Elles pratiquent pour la plupart l'épuration et le commerce de tous les types de coquillages. Il y a 54 stations en Espagne et 45 en Italie.

Là où les besoins en investissement sont moindres, l'intégration ou la segmentation production/première mise en marché dépend de l'état des marges. Lorsque les marges bénéficiaires à la production sont faibles on note un fort mouvement d'intégration de la vente par les producteurs (huître en France depuis la fin des années 70). A l'inverse, lorsque le contrôle des marges commerciales ne modifie guère la rentabilité des unités de production, les deux opérations restent relativement séparées (moule en France).

D'une manière générale l'intégration production/mise en marché signifie des unités économiques plus grosses, d'autant plus grosses que la pratique commerciale ne concerne pas seulement la production propre mais porte aussi sur des achats pour la revente. Une part de ces entreprises parmi les plus grosses, voient leur production propre n'être plus qu'une sécurité pour écrêter les variations d'approvisionnement et un moyen d'obtenir l'accès aux concessions.

2.3 Pluriactivité ou complémentarité pêche/aquaculture ?

Dans ces trois pays la pêche apporte une contribution minoritaire à la production nationale de moules avec toutes les caractéristiques de variabilité liées aux conditions naturelles (productivité des bancs) ou aux conditions économiques (substitution d'espèces cibles pour des métiers qui sont multi-engins, multi-espèces).

En termes de sources de revenu, la pluriactivité est rare en France et en Espagne. Lorsqu'elle existe, il s'agit plus souvent du travail d'un ou plusieurs membres de la famille autre que le chef d'exploitation. Le calendrier des tâches s'étalant sur une majeure partie de l'année, le chef d'exploitation peut difficilement pratiquer une autre activité mise à part la pêche. La pluriactivité conchyliculture/pêche joue un rôle particulièrement important en Italie. Encore faut-il en préciser le sens. Plutôt qu'un moyen pour augmenter le revenu de l'exploitation, il semblerait que la pratique double de la pêche et de la conchyliculture serve à une relative stabilité du revenu et à une meilleure utilisation des moyens de production (bateau). La substitution s'effectue plutôt en fonction des aléas de l'une ou l'autre des productions, la pêche ou la

conchyliculture étant selon les cas considérée comme l'activité "normale" (ou principale). Cette complémentarité joue un rôle important dans l'étalement des effets des crises et elle est toujours marquée par une forte spécialisation coquillages.

III LES MARCHES

3.1 Typologie selon les structures de marché

Les formes de la première mise en marché varient selon deux critères principaux:

- L'existence d'une organisation de la première mise en marché (fixation préalable des prix, volume ...) notamment via les O.P. ou des accords entre industries
- l'existence d'une concentration de la première mise en marché auprès d'agents identifiés et agréés.

On peut alors identifier 4 catégories à l'intérieur des pays de la CEE :

- i) une première mise en marché organisée et centralisée
Hollande, Espagne, Danemark, Allemagne
- ii) une première mise en marché organisée et non centralisée
Italie
- iii) une première mise en marché non organisée et non centralisée
Grèce, France, Royaume-Uni et Irlande.
- iv) pas de première mise en marché mais une intégration amont par l'industrie de transformation ou le négoce
Danemark, Allemagne et secteur du négoce en Hollande

3.1.1 Le cas de l'Espagne : Une première mise en marché organisée et centralisée

Cette organisation de la mise en marché comprend la fixation de prix minimum et de prix de référence mais pas l'existence de fonds de retrait (contrairement à ce qui existe en Hollande), la négociation avec l'industrie du volume et du prix de l'offre destinée à la transformation et la centralisation et redistribution de l'offre par les stations d'épuration (Espagne). C'est la constitution d'O.P. qui a facilité ce fonctionnement. Ces

OP ont été créées à partir de 1986 à partir des associations de producteurs qui existent depuis 1977. La centralisation s'effectue par l'attribution d'agrément à un nombre réduit d'acheteurs (négociants, stations d'épuration, industries de transformation). Les associations de producteurs centralisent les commandes de ces acheteurs et les répartissent entre les associés. C'est ensuite l'OP qui établit la facturation à l'acheteur et effectue le paiement auprès des producteurs. Il n'existe pas de relations directes entre producteurs et négociants. On assiste à une évolution vers l'achat des stations d'épuration par les associations de producteurs et vers la concentration des stations d'épuration.

3.1.2 Le cas de l'Italie : une première mise en marché organisée et non centralisée

En Italie, l'organisation s'effectue par le passage obligatoire de la production par les stations d'épuration locales. Bien qu'il n'existe pas de prix de référence, le niveau de prix est homogénéisé car les importations transitent également par ces mêmes stations. En Italie, les coopératives jouent traditionnellement un très grand rôle. Elles constituent le cadre naturel de l'organisation collective, elles bénéficient d'avantages fiscaux substantiels et elles peuvent offrir à moindre coût des services. Ces facilités ainsi que l'obligation de réaliser de gros investissements pour se doter de stations d'épuration ont favorisé le développement des coopératives qui contrôlent de 70 % à 80 % de la mytiliculture. Le développement du mouvement coopératif en conchyliculture date des années 70, à la suite de la mise en place des nouveaux règlements sanitaires. Mais les coopératives de producteurs (éleveurs et pêcheurs) ont souvent manqué de fonds propres pour construire les stations d'épuration imposées par la loi. En revanche, les négociants ont pu le faire et ont ainsi pu acquérir une position dominante au niveau de la première mise en marché. De façon générale, le système coopératif se limite aux aspects demande de concessions et approvisionnement des coopérateurs. Les coopératives peuvent aussi être propriétaire d'une station d'épuration et elles interviennent alors dans la commercialisation de la production. Dans ce cas, il s'agit souvent d'un regroupement de plusieurs coopératives. C'est le cas en particulier à La Spezia.

Il n'existe pas de relations directes producteurs individuels - acheteurs.

3.1.3 Le cas de la France et de la Grèce : une première mise en marché non organisée et non centralisée

Dans tous les cas, la première mise en marché est individuelle et les acheteurs ne sont pas agréés ou identifiés. Le prix est fixé dans des transactions de gré à gré et il n'existe pas de structures physiques de marché.

En France, les producteurs doivent avoir une autorisation d'expédition pour vendre au circuit du gros ou au consommateur mais ce système n'affecte pas l'organisation de la mise en marché (le gré à gré étant toujours le mode de transaction).

On assiste à la naissance de labels de qualité et d'organisations commerciales comme en Méditerranée ("moule de pleine mer", ORMER)

3.2 Typologie des marchés selon la nature de l'offre

Les marchés des coquillages en Europe se différencient par le niveau de consommation dans chaque pays et selon que ces pays sont importateurs ou exportateurs nets. Pour des pays désirant développer leur production de coquillages, il est important de bien connaître la spécificité des marchés potentiels à l'exportation ainsi que les stratégies des autres pays exportateurs, anciens sur le marché comme l'Espagne et les Pays-Bas ou nouveaux arrivés comme l'Irlande ou la Grèce.

L'utilisation de la typologie fondée sur les deux critères consommation domestique - position commerciale fait apparaître 4 groupes distincts selon la nature de leur marché. D'une part les pays à fort niveau de consommation domestique qui sont soit importateurs nets ou exportateurs nets. D'autre part, les pays à faible niveau de consommation domestique différenciés également selon qu'ils sont importateurs nets ou exportateurs nets.

Pour les pays étudiés la classification est la suivante:

i) Pays à forte consommation / Importateurs nets

France : moule

Italie : moule

Belgique : moule et huître

ii) Pays à forte consommation / Exportateurs nets

Espagne : moule

France : huître

iii) Pays à faible consommation / Importateurs nets

Espagne : huître

Italie : huître

Royaume-Uni : huître

iv) Pays à faible consommation / Exportateurs nets

Grèce : moule

Irlande, UK : moule

Pays-Bas, Danemark : moule

3.2.1 Pays à Forte consommation / Importateurs nets

Cette catégorie est caractérisée par une tradition de consommation des coquillages, toutes espèces confondues. Il existe en conséquence une forte discrimination du marché selon la qualité, la taille et l'origine des produits. Les circuits de commercialisation sont bien développés au travers de réseaux traditionnels de détaillants spécialisés et de lieux de restauration collective avec toutefois une évolution sensible vers la grande distribution.

Le recours aux importations est fonction de 4 facteurs:

- i) une production nationale soumise à des contraintes: manque de sites adaptés et coût/disponibilité de techniques de production appropriées.

c'est le cas de la Belgique avec des problèmes de manque de sites abrités et de pollution, mais c'est aussi le cas de l'Italie qui n'a pas encore développé les techniques en mer ouverte nécessaires pour la valorisation de la côte adriatique.

- ii) une offre nationale saisonnière couplée à une demande relativement stable

C'est le cas de la France avec la moule de bouchot et de l'Italie : la complémentarité saisonnière de l'offre est alors assurée par les importations, d'Espagne en hiver tout particulièrement.

- iii) un niveau de prix relatifs qui avantage les produits d'importation

C'est le cas des achats pour l'industrie de transformation (moules d'Allemagne ou du Danemark) ou pour la grande distribution comme en France qui fournit un produit très bon marché avec le bas de gamme des moules de Hollande.

C'est aussi ce qui se passe en Italie avec les achats à bon marché de moules de Yougoslavie, Turquie et Albanie.

- iv) une discrimination du marché en fonction de critères de taille, qualité et origine du produit.

Par exemple le marché belge vis à vis du haut de gamme hollandais, mais aussi les grosses moules d'Espagne en France.

3.2.2 *Pays à Forte consommation / Exportateurs nets*

Les pays de cette catégorie participent au commerce international pour exploiter les opportunités de marchés où elles se situent. La France, principal producteur d'huîtres en Europe, fournit son propre marché et des marchés comme celui de l'Italie où on note une forte demande et une production nationale insuffisante.

Le même schéma prévaut dans le cas de la moule : l'Espagne, pays à forte consommation exporte des moules fraîches vers les marchés français et italien surtout hors saison, quand la production est faible. De plus, l'Espagne fournit à l'industrie de transformation française de faibles quantités de moules congelées, en l'absence d'approvisionnement par la production nationale.

3.2.3 *Pays à Faible consommation / Importateurs nets*

Cette catégorie regroupe des marchés le plus souvent spécialisés et demandeurs d'une offre de qualité : le marché de l'huître en Espagne et en Italie par exemple sont des marchés de "connaisseurs" avec une demande de produit de qualité définie en terme d'espèces, de taille, d'origine (grosse huître *Ostrea edulis* de France). Les circuits de distribution sont alors le commerce de détail spécialisé ou la restauration.

3.2.4 *Pays à Faible consommation / Exportateurs nets*

On retrouve dans cette catégorie les pays dont les marchés, de petite taille, sont très segmentés et peu organisés. C'est le cas des pays producteurs récents comme le Royaume-Uni, l'Irlande et la Grèce. L'absence de demande nationale probablement liée à une faible densité de population constitue une incitation à l'exportation vers des marchés plus larges. Le passage d'un marché local à un marché international puis finalement national constitue le modèle de croissance de ces marchés. L'accès aux marchés extérieurs requiert la mise en place ou le développement d'activités de marketing en support à l'exportation dans ces pays.

Les marchés européens des moules et des huîtres peuvent être grossièrement scindés en marchés du Nord de l'Europe et marchés du Sud. Dans les marchés du Sud (Espagne, Italie, France), la consommation de coquillages représente de longue date une part significative de l'alimentation (de 3 à 6 Kg/habitant-an). La consommation est forte en volume et concerne un nombre important d'espèces de coquillages. La demande est différenciée régionalement selon le type de produit et son origine. La distribution des coquillages est une activité spécialisée d'un réseau de distribution large et organisé via des détaillants bien implantés. Les coquillages sont consommés principalement à domicile sous forme fraîche. Les lieux de vente traditionnels des coquillages sont fortement concurrencés par la grande distribution. Les marchés du Nord de l'Europe sont plus récents et la demande est faible avec une forte proportion émanant du secteur de la restauration. La majeure partie de la production des pays du Nord de l'Europe est destinée à une demande ciblée des marchés plus vastes du Sud de l'Europe. La situation actuelle est caractérisée par une dépendance entre pays et par une concurrence portant sur quelques espèces dans quelques pays.

De façon générale, la consommation de ces coquillages en Europe est saisonnière mais de façon plus ou moins marquée selon les pays. La France constitue l'exemple le plus significatif avec 80% de la consommation d'huîtres effectués durant les mois de décembre et janvier. Des actions de marketing portant sur ces produits ont un rôle important à jouer pour réduire cet effet en incitant à une consommation plus régulière dans l'année: des campagnes ont déjà été lancées en France dans ce sens.

CONCLUSION : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT :

L'exemple du développement en Irlande et au Royaume Uni

Ces secteurs, dominés il y a une décennie par des activités de pêche aménagées sur les bancs naturels, ont vu se développer progressivement des systèmes d'élevage sur structures permanentes. Les unités de production sont très dispersées et jouent un rôle très restreint dans les économies locales où elles se développent à l'exception de quelques zones en Irlande. La production totale n'est cependant pas négligeable, surtout au regard d'une demande nationale très faible. Il s'agit d'unités de production en majorité artisanales, employant plusieurs personnes. Elevage et pêche de coquillage sont souvent associés. Les systèmes de commercialisation sont très divers, mais leur intégration avec la production n'est pas entravée par une réglementation trop stricte en matière de contrôle sanitaire. La capacité de production installée est parfois sous-utilisée du fait d'un manque général d'organisation de ces secteurs mais les Irlandais

font preuve d'une volonté affirmée de meilleure organisation commerciale. Avec le soutien d'organismes gouvernementaux, l'Irlande pourrait devenir d'ici 1995 un des principaux pays exportateurs d'Europe.

Les opportunités de marchés

Le coût relativement bas des productions du bloc mer Adriatique - Méditerranée orientale et leur potentiel de croissance pèsent fortement sur la dynamique des investissements en Italie, pays où le déficit en moule est important. C'est ce que vise la Grèce où on peut s'attendre à un doublement de cette production d'ici à la mise en pleine activité de la capacité installée. Elle devrait ensuite stagner du fait du ralentissement des investissements. Les raisons en sont multiples. On peut faire état de la prévention européenne à l'égard des difficultés économiques du pays, de la réticence des investisseurs face à une technique qui présente encore des risques importants (pertes de cheptel) et du coût croissant d'accès et de viabilisation des sites pouvant être mis en valeur de cette façon. Le marché est pour une grande part local au niveau de la restauration, les réseaux de distribution étant peu développés. Le coût de l'ouverture du marché national dépasse les moyens d'un secteur qui s'est mis en place avec très peu de disponibilité en capitaux et qui dispose, avant le marché intérieur, d'un marché étranger proche très rémunérateur en Italie.

Pour développer une production conchylicole, les pays méditerranéens qui ne disposent pas forcément d'une forte tradition de consommation intérieure devront donc se tourner vers l'exportation. Pour pouvoir atteindre ces marchés, ils faut pouvoir présenter une offre compétitive et cette compétitivité peut reposer sur les quantités produites, les prix proposés ou la qualité des produits.

Cela suppose, outre des avantages comparatifs en terme de productivité naturelle, d'accessibilité des sites d'élevage et de coûts salariaux, de bénéficier d'un environnement institutionnel favorable. En particulier en ce qui concerne les opérations de transfert et de suivi technique mais aussi l'incitation au regroupement pour le financement des installations collectives (ports, stations d'épuration) et la première mise en marché. L'évolution actuelle des circuits de distribution de produits de la mer est caractérisée par la prise d'importance des hypermarchés, même dans les pays du sud comme la France, l'Italie et l'Espagne. Les nouveaux producteurs devront savoir s'imposer dans ces formes modernes de distribution, tout en ciblant au mieux les marchés très segmentés en terme de qualité et de prix qui caractérisent les pays à consommation traditionnelle de coquillages.

Contrainte se trouve au niveau de l'éclaircissement 15
Circuit distribué.

(pertes de cheptel) et du coût croissant d'accès et de viabilisation des sites pouvant être mis en valeur de cette façon. Le marché est pour une grande part local au niveau de la restauration, les réseaux de distribution étant peu développés. Le coût de l'ouverture du marché national dépasse les moyens d'un secteur qui s'est mis en place avec très peu de disponibilité en capitaux et qui dispose, avant le marché intérieur, d'un marché étranger proche très rémunérateur en Italie.

≠ avec de l'onde : débouchés extérieurs obligatoires - 80 ans
? 2 troulo - About circuit 31 ans, pots i - FCE
Contrainte : type de p dt, période, qualité - 10 = période
- France

3.2. Perspectives d'échanges -

Pour développer une production conchylicole, les pays méditerranéens qui ne disposent pas forcément d'une forte tradition de consommation intérieure devront donc se tourner vers l'exportation. Pour pouvoir atteindre ces marchés, ils faut pouvoir présenter une offre compétitive et cette compétitivité peut reposer sur les quantités produites, les prix proposés ou la qualité des produits.

Complém
↳
subst.
Italie
de saison
(hiver Esp)

Cela suppose, outre des avantages comparatifs en terme de productivité naturelle, d'accessibilité des sites d'élevage et de coûts salariaux, de bénéficier d'un environnement institutionnel favorable. En particulier en ce qui concerne les opérations de transfert et de suivi technique mais aussi l'incitation au regroupement pour le financement des installations collectives (ports, stations d'épuration) et la première mise en marché. L'évolution actuelle des circuits de distribution de produits de la mer est caractérisée par la prise d'importance des hypermarchés, même dans les pays du sud comme la France, l'Italie et l'Espagne. Les nouveaux producteurs devront savoir s'imposer dans ces formes modernes de distribution, tout en ciblant au mieux les marchés très segmentés en terme de qualité et de prix qui caractérisent les pays à consommation traditionnelle de coquillages.

segmentée + technique
que marché en France
ou en Italie
[Espagne]
Ond p dt CE op
meub.
por de concurrence / M
oui / troulo.
Depuis 3 ans à
période 80s

choix possibles :
- consommation nationale
- exportation

- entreprises artisanales
- entreprises industrielles

d'où choix de techniques de production
des modes de commercialisation

→
choix de sites
choix de espèces
choix de structures de production

Figure 2 : Evolution de la production d'huître creuse en Europe
(tonnes)

	83	84	85	86	87	88	89	90
IRLANDE	35	110	101	113	104	200	380	430
U.K.	50	50	54	71	122	134	160	570
HOLLANDE	0	0	0	522	772	795	1 250	1 000
ALLEMAGNE	0	0	0	24	40	80	125	155
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	0	0
ITALIE	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
FRANCE	121 000	113 000	121 500	119 500	127 970	133 170	147 710	142 600
ESPAGNE	13	30	63	141	105	78	100	100
GRECE	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	123 098	115 190	123 718	122 371	131 113	136 457	151 725	146 855

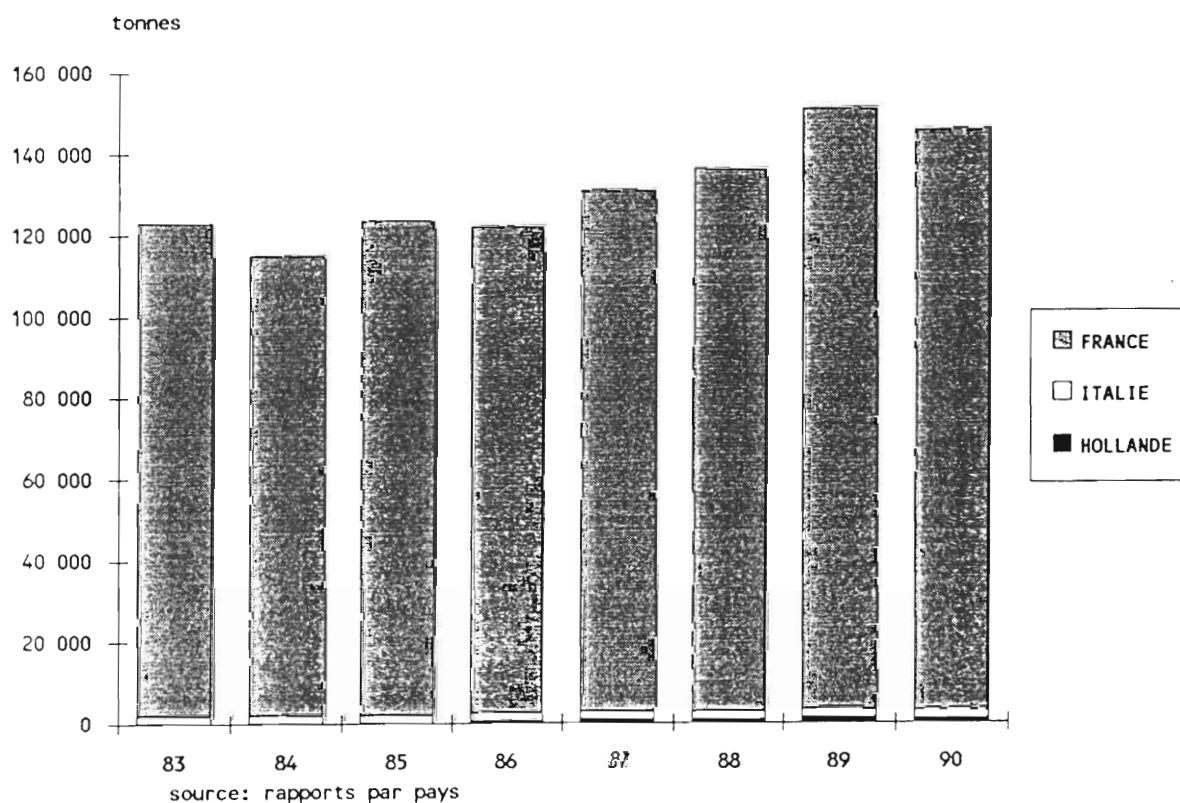


Figure 3 : Evolution de la production d'huître plate en Europe (tonnes)

	83	84	85	86	87	88	89	90
IRLANDE	338	398	431	478	741	755	765	770
U.K.	290	380	477	631	137	110	51	820
HOLLANDE	816	825	887	1 054	692	700	730	295
ALLEMAGNE	0	0	0	0	0	0	0	0
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	0	0
ITALIE	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
FRANCE	1 243	6 105	1 467	1 570	2 370	2 270	1 601	1 600
ESPAGNE	12	22	19	31	291	154	200	200
GRECE	n.d.	n.d.	n.d.	1 854	894	1 413	1 410	1 400
TOTAL	5 699	10 730	6 281	8 618	8 125	8 402	7 757	8 085

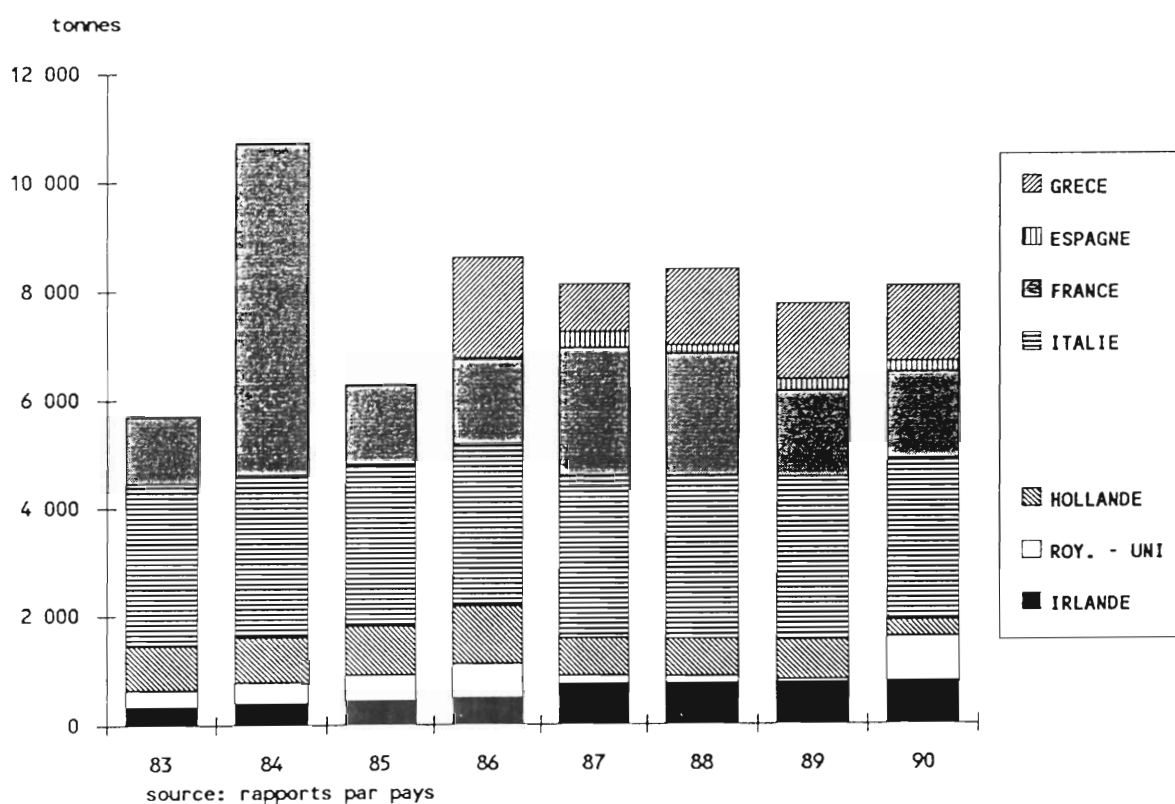


Figure 1 : Evolution de la production de moule en Europe (tonnes)

	83	84	85	86	87	88	89	90
IRLANDE	6 320	13 720	11 990	12 115	16 390	14 470	11 700	16 200
U.K.	5 855	4 290	5 825	9 630	4 910	6 940	9 035	10 680
HOLLANDE	110 000	68 000	105 000	67 000	87 000	64 000	107 000	92 000
ALLEMAGNE	31 000	65 000	21 000	29 000	25 000	29 000	18 000	19 400
DANEMARK	67 000	80 900	83 300	86 900	77 400	66 700	72 600	89 300
ITALIE	69 000	66 300	76 000	79 000	85 400	102 800	90 000	95 000
FRANCE	47 900	47 500	51 400	51 400	54 700	71 700	73 150	62 750
ESPAGNE	212 590	235 000	251 000	235 000	173 800	170 680	203 440	220 000
GRECE	155	190	210	230	480	1 100	1 500	1 500
TOTAL	549 820	580 900	605 725	570 275	525 080	527 390	586 485	606 830

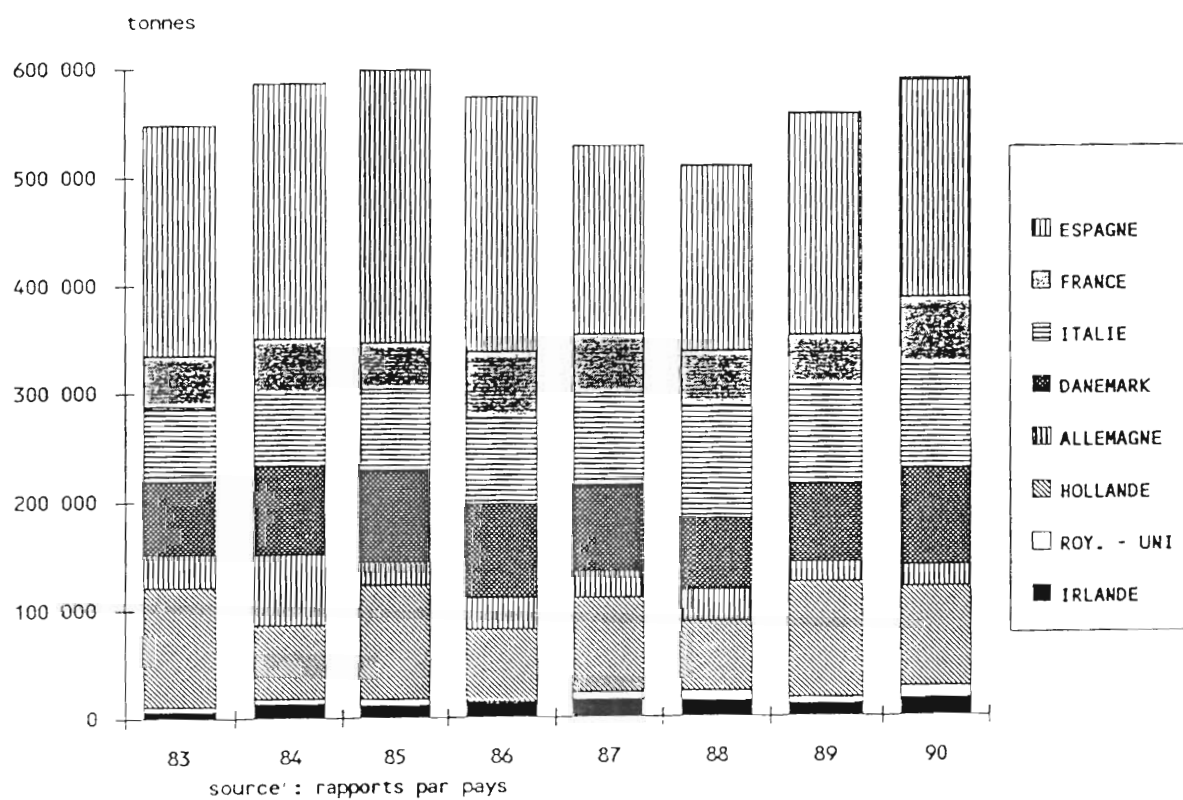
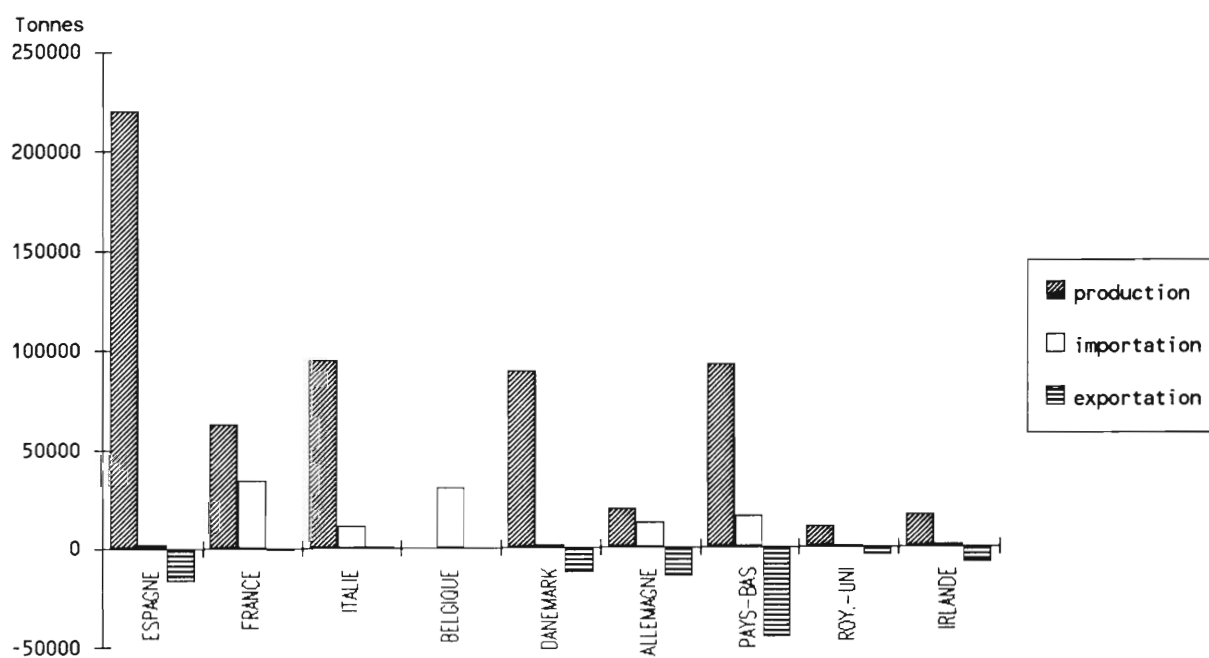


Figure 4 : Structure de la consommation apparente de moules en Europe en 1990 (tonnes)

	production	importation	exportation	consommation apparente
ESPAGNE	220 000	1 813	-17 016	204 797
FRANCE	62 750	34 724	-1 444	96 030
ITALIE	95 000	11 007	-426	105 581
BELGIQUE	0	30 602	0	30 602
DANEMARK	89 300	1 239	-12 974	77 565
ALLEMAGNE	19 400	12 895	-15 234	17 061
PAYS-BAS	92 000	15 950	-45 982	61 968
ROY.-UNI	10 680	597	-4 628	6 649
IRLANDE	16 200	759	-8 609	8 350
CEE	605330	109586	-106313	608603



Source : Eurostats